Hôpitaux Universitaires de Marseille | ap hm

Communiqué de presse
Le 06 juin 2022, à Marseille

Un cas de variole du singe déclaré chez un professionnel de l'AP-HM

Un cas d'infection au virus Monkeypox (variole du singe) a été confirmé chez un professionnel d'un établissement de l'AP-HM samedi.

· Actuellement isolé, il se porte bien.

· Les personnes ayant été en contact étroit avec ce patient ont été recensées et elles reçoivent de la part des autorités sanitaires les informations sur la conduite à tenir.

· Des consultations auprès de la médecine du travail sont ouvertes aux personnels identifiés qui le souhaitent. Cette consultation permettra de clarifier le risque d'exposition, de fournir des informations sur le vaccin contre la variole et de préciser les critères mis en place par Santé Publique France.

· Au vu des informations actuelles, la probabilité d'une contamination à d'autres personnels est jugée négligeable.

· Etant donné les précautions appliquées par le professionnel, aucun patient n'est considéré à risque d'une transmission au virus Monkeypox.

· Les autorités sanitaires sont pleinement mobilisées. Toutes les mesures sont mises en œuvre par l'AP-HM et l'ARS PACA afin de prendre en charge les personnels exposés et éviter la propagation du virus.

· Plus d'informations : Cas groupés d'infection par le virus Monkeypox - Ministère des Solidarités et de la Santé (solidarites-sante.gouv.fr)